

SpikImm va lancer les essais cliniques de son médicament contre la Covid

La biotech vient de terminer la première phase de tests de son traitement préventif pour les personnes immunodéprimées. Les essais cliniques vont pouvoir commencer, avant une mise sur le marché prévue dès l'été 2023.

Temps de lecture : minute

28 octobre 2022

24 volontaires sains ont déjà testé le candidat médicament contre la Covid, mis au point par la société SpikImm. Des tests concluants dont le but était d'évaluer la tolérance de ce traitement. Désormais, les essais cliniques sur des patients immunodéprimés vont pouvoir être lancés. " Pour qu'un vaccin fonctionne il faut que le système immunitaire soit efficace. Les personnes ayant eu une transplantation d'organe, atteintes d'un cancer hématologique ou de maladies auto-immunes sont souvent faiblement protégées ", précise Philippe Pouletty, président de la société. Pour leur permettre d'avoir une prévention efficace, tout en prenant en compte l'arrivée de nouveaux variants, la société a mis au point un traitement préventif.

" 30 à 40 % des personnes hospitalisées pour la Covid-19 "

Ces personnes immunodéprimés seraient environ 300.000 en France. Et jusqu'à 10 millions en Europe et aux États-Unis. Mais surtout, " elles

représentent 30 à 40 % de l'ensemble des patients hospitalisés pour la Covid-19, avec un niveau de formes graves et de mortalité beaucoup plus élevé qu'en population générale. Les risques sont multipliés par deux à quatre ", précise la société SpikImm.

Les essais cliniques devraient donc démarrer au premier trimestre 2023 et concerneront 300 patients. " *Ces tests permettront d'évaluer la bonne tolérance du médicament chez ces patients mais également leur efficacité dans la neutralisation du Sars-CoV-2 et de ses variants "*, détaille le président. Cette phase permettra également de déterminer la durée de vie du traitement. Afin de savoir si les patients auront besoin d'une injection tous les trois ou tous les six mois. À l'issue de cette deuxième étape, une autorisation temporaire de mise sur le marché pourra être délivrée. " *Nous envisageons le début de la commercialisation avant l'été 2023 "*, poursuit le dirigeant.

Découvert par un laboratoire de l'Institut Pasteur

Pour obtenir une autorisation totale, une troisième phase de tests devra être réalisée. Elle permettra notamment d'étudier la réduction de la fréquence des injections. " *Cette dernière étape devrait avoir lieu d'ici la fin de l'année 2023. Même s'il y a un certain nombre d'incertitudes, notamment liées à l'arrivée de nouveaux variants "*, souligne Philippe Pouletty.

Le candidat médicament de SpikImm a originellement été découvert par le laboratoire d'immunologie humorale de l'Institut Pasteur. La biotech a ensuite été fondée par Truffle Capital, une société d'investissements spécialisée dans les technologies de rupture, elle-même co-fondée par Philippe Pouletty. Cet investisseur a pour le moment financé les différentes phases de développement de SpikImm. Pour la mise sur le marché et l'industrialisation, son dirigeant envisage toutefois de faire

appel à des co-investisseurs. " *Nous ouvrirons le capital d'ici le printemps 2023* ", estime Philippe Pouletty. Et pour aller vite, le dirigeant envisage déjà de créer des partenariats avec de grands groupes pharmaceutiques en Europe ou aux Etats-Unis.

Article écrit par Jeromine Doux